



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 50035

Texte de la question

M. Jean-Pierre Barbier attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur la situation des personnes handicapées vieillissantes. Les personnes en situation de handicap, quelle qu'en soit l'origine, présentent aujourd'hui un accroissement très significatif de leurs espérances de vie. Cette nouvelle longévité s'inscrit dans le contexte d'un allongement généralisé de l'espérance de vie des populations des pays développés. Cette évolution extraordinaire pose des défis nouveaux dans l'accompagnement des personnes tout au long de leur vie surtout, dans un pays comme la France, qui a largement structuré ses droits sociaux et ses aides à la perte d'autonomie autour de deux groupes distincts : d'un côté les personnes handicapées supposées « jeunes », et de l'autre les personnes dépendantes et âgées. Ainsi, environ 30 000 personnes handicapées vieillissantes sont aujourd'hui sans véritable solution d'accueil. Une situation dramatique pour les familles qui n'arrivent plus à faire face et qui sont très inquiètes pour l'avenir de leurs enfants. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées vieillissantes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Barbier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50035

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1517